N° 67

errissien

Dossier

Planète Sport: 10 ans et toujours au top!

page 6

Album

Journée internationale des Droits de l'enfant

page 13

Coup d'œil

Le club de la Bonne Humeur: ce n'est que du bonheur!

page 16

Sport

Cross du collège - édition 2010

page 19

Au quotidien

Développement du Val d'Europe: du PIG, au DIC, à la phase IV.

page 26





Info Mairie









Hôtel de Ville de Serris

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris 77 706 Marne la Vallée cedex 4 Tél.: 0160435200 - Fax: 0160430813



Mairie du Bourg de Serris
 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
 Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 10 66

Accueil Hôtel de Ville:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Samedi:9h00 - 12h00

Accueil Mairie du Bourg:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)
Courriel: maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Il permet aux familles de s'inscrire et de régler: les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: Tél.: 01 60 43 67 63 Courriel: amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 52 38 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Mairie du Bourg

- Service Fêtes et Animation: Tél.: 0160436690 Courriel: n.chevalier@mairie-serris.net
- Police Municipale: Tél.: 0160432715 Courriel: police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques: Tél.: 0160436681 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

Ferme des Communes

• Service Culturel: Tél.: 01 60 43 25 21 Courriel: culture@mairie-serris.net

Fermeture exceptionnelle des services municipaux

Les services municipaux fermeront exceptionnellement leurs portes 1 heure plus tôt les vendredis 24 et 31 décembre 2010.

Heures de fermeture les vendredis 24 et 31 décembre 2010 :

Hôtel de Ville et Mairie du Bourg: 17 h 00.

Carrousel des Bébés: 17 h oo. Les 1 001 Bulles: à 18 h oo.

Terre d'Éveil: 18 h 15.

Centre de loisirs 1,2,3 Soleil: 18 h 00. Centre de loisirs 1,2,3 Soleil: 18 h 00.

Club Pré-ados: 18 h oo

Espace Jeunes les Semailles: 18 h 30

Samedi 25 décembre et samedi 1er janvier.: Fermeture de l'Hôtel de ville.

Par avance nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

La Municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Neige et verglas: procédure de salage

La commune a mis en place une procédure d'intervention de salage définie selon des priorités données de fréquentation des voies. Les bâtiments communaux sont également soumis à cette procédure, l'intervention ayant lieu selon leurs horaires d'ouverture.

Vous pouvez retrouver tous les détails de cette procédure sur le site internet de la commune: www.mairie-serris.net

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2011-2012

Piscine intercommunale: 2012

Hôpital de Lagny-Marne La Vallée 2012



Piscine intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Par ses conditions climatiques parfois exceptionnelles, l'hiver peut être propice au développement des solidarités et à l'expression des générosités. Mais l'altruisme et l'ouverture aux autres sont parfois si naturels que l'engagement devient aussi une évidence. C'est pleinement dans cet esprit que s'est développée l'épicerie solidaire récemment ouverte à Serris.

C'est également cette philosophie qui accompagne au quotidien nos actions: continuer à faire de notre commune, une ville où il fait bon vivre, un territoire équilibré, attractif et accueillant. Nous maintenons le niveau des services publics communaux malgré les contraintes financières que nous subissons.

Nous gardons aussi notre vigilance sur les phases d'aménagement proposées par nos différents partenaires et nous continuons de défendre notre vision d'un avenir intimement lié au développement durable tant d'un point de vue économique et social qu'environnemental.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente, au nom de la Municipalité de Serris, nos vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur pour 2011.

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

Le Serrissien

Directeur de la publication :

Denis Gayaudon, Maire de Serris.

Comité de rédaction

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Xavier Lanéry, Noura Bellili.

Secrétariat de rédaction :

Service Communication: Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h, Lydie Kirtchuk.

Photos :

Service Communication

Conception graphique:

 Service Communication.

Impression:

Desbouis Gresil
Tél.: 01 69 83 44 66
Imprimé sur du papier recyclé
Certification Label Imprim'Vert

4000 ex.
Dépôt légal : 4° trimestre 2010



EN VUE, TRÈS VITE

4

- Programmation de la Ferme des Communes
- Inscription sur les listes électorales
- Un nouveau directeur à l'Espace Jeunes Les Semailles
- Étude jeunesse

DOSSIER

Planète Sport
10 ans et toujours au top!

L'ALBUM DE SERRIS



- Le RAM à Terre d'Éveil
- 10 ans du centre commercial Val d'Europe
- Les Virades de l'Espoir
- Saison écologique serrissienne
- Journée internationale des Droits de l'enfant
- Commémoration du 11 novembre
- En bref...

Dossier: Planète Sport

6

COUP D'ŒIL

- Le club de la Bonne Humeur ce n'est que du bonheur!
- Mobilisation pour l'Oasis du Val d'Europe

SPORTS

- Cross du collège édition 2010
- Et il s'appellera... Olympe de Gouges

DÉMOCRATIE

- Délibérations des Conseils Municipaux
- Tribunes

AU QUOTIDIEN

- Développement du Val d'Europe: du PIG, au DIC, à la Phase IV
- Rencontre avec les commerçants du Bourg
- Nouveaux commerces et services
- ÉcoGestes



En Vue très vite

À l'affiche

Ferme des Communes Salle Alfred de Musset

Nouvelle programmation - Saison 2010-2011



Geneviève CHAFFARD Maire Adjointe Déléquée à la Culture



Le programme culturel est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrissiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune (www.mairie-serris.net).

ARMAN

Conférence

Vendredi 7 janvier 2011, 20 h 30



GASPARD PROUST

Humour

Samedi 15 janvier 2011, 21 h 00



DU VENT

Théâtre - Jeune Public

dimanche 30 janvier 2011, 16 h 00



BIEN DES CHOSES

Théâtre

samedi 12 février 2011, 21 h 00



L'OBJET DANS TOUS SES ÉTATS

Conférence

Vendredi 4 mars 2011, 20 h 30



Qu'est-ce qu'on attend?

Théâtre

Samedi 19 mars 2011, 21 h 00



LES NUITS POLAIRES

Marionnettes et sons d'hiver - Jeune Public dimanche 6 mars 2011, 16 h00 mercredi 9 mars 2011, 10 h30 et 16 h00



PAYSAGES NATURELS

Conférence

Vendredi 1er avril 2011, 20 h 30



LE PATAMODD

Concert - Jeune Public

Dimanche 3 avril 2011, 16 h 00



LA CONTREBASSE

Théâtre

Samedi 30 avril 2011, 21 h 00



Centre Culturel de la Ferme des Communes

Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust -77 700 Serris - Val d'Europe Tel.: 01 60 43 25 21/Fax: 01 64 63 36 96 Courriel: culture@mairie-serris.net Site internet: www.mairie-serris.net

TARIFS:

Tarif A: - adultes: 12 €

- jeunes (- de 26 ans): 5 €
- famille (2 parents et 2 enfants): 25 €
- groupe (10 pers. et +): 8 €

Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle*): 8€

Tarif B (Jeune public): 4 € pour tous

Tarif C (Très jeune public): 2 € pour tous

*Carte de réduction annuelle: cette carte est au tarif de 15 euros et offre des réductions à la Ferme des Communes mais également à la Ferme Corsange de Bailly Romainvilliers et à File 7, à Magny le Hongre.

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en mairie, avant le 31 décembre 2010, 17 heures.

Passé ce délai, vous n'aurez pas la possibilité de voter en 2011.

Pièces à fournir:

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...) (si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents)

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription.

Un nouveau directeur à l'Espace Jeunes Les Semailles

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau directeur a été nommé à l'Espace Jeunes Les Semailles: Sébastien Thissandier. La jeunesse et le monde associatif sont des domaines qu'il connaît bien car il a été responsable des sports et des associations à Magny-le-Hongre pendant 4 ans avant de diriger la structure jeunesse de cette même commune, de 2008 à 2010.

Sa connaissance du monde associatif et du secteur jeunesse lui permettra d'assurer un accompagnement et un suivi individuel de tous les projets demandés par les jeunes avec pour mot d'ordre de toujours trouver une solution pour mener à bien ces projets, que ce soit directement ou en réorientant les jeunes vers des partenaires compétents.

ESPACE JEUNES LES SEMAILLES.

8 bd Robert Thiboust- 77 700 Serris. - Téléphone: 06 84 32 73 93 Dans le bourg de Serris, à côté du centre culturel de la Ferme des Communes et à proximité du parc des Communes.

HORAIRES: Mercredi: 14 h 00 - 19 h 30 Samedi: 14 h 00 - 19 h 30

Mardi, jeudi et vendredi: 17 h 00 - 19 h 30

Vacances scolaires, du mardi au samedi: 14 h 00 - 19 h 30

La maison des jeunes propose toujours ses animations, ses soirées et ses sorties, alors n'hésitez pas et rendez-vous aux Semailles!!!



Sébastien Thissandier Directeur de l'Espace Jeunes "Les Semailles"

Étude jeunesse

À la demande de la Municipalité, une étude a été menée par un organisme extérieur concernant les attentes et les comportements des 11-25 ans sur la commune; cette étude permettra d'optimiser les actions à mener en direction de la jeunesse.

Le Serrissien.

6

Planète Sport 10 ans et toujours au top!

Depuis sa création le 2 octobre 2000, par la commune de Serris, Planète Sport fait découvrir aux jeunes Serrissiens une large palette d'activités sportives. Planète Sport propose de multiples animations tout au long de l'année. Petit retour sur un grand succès.

Il y a de cela plus d'une dizaine d'années, peu d'enfants à Serris faisaient partie d'un club ou d'une association sportive. Pour cause, trop de choix, peu de connaissance des disciplines sportives, peur de s'ennuyer en ne pratiquant qu'un seul sport toute l'année...



Planète Sport, qu'est ce que c'est?

Appelée aussi École Municipale des Sports (EMS), c'est une structure qui permet à travers un apprentissage éducatif et sur la base du jeu, de découvrir plusieurs disciplines sportives.

Planète Sport joue un rôle de passerelle vers les clubs et associations sportives en facilitant le choix des enfants et des parents quant à la pratique d'une future activité physique régulière. Il existait moins d'une dizaine d'écoles des sports en Seine et Marne en 2000, il y en a à présent plus de 38. La ville de Serris, précurseure en la matière, a été la première du secteur du Val

Ces raisons pouvaient freiner les jeunes au moment de l'inscription dans les clubs et associations sportives. Face à ce constat, la municipalité décider d'accompagner les jeunes Serrissiens vers le sport. C'est à ce moment-là que le projet Planète Sport est né!



d'Europe à explorer ce concept. Planète Sport est agréée par le Conseil Général de Seine et Marne car elle respecte les principes fondamentaux de la charte EMS à savoir les règles de sécurité et les valeurs telles que l'égalité.

L'école multisports à l'année...

Des activités comme les jeux collectifs, jeux d'opposition, athlétiques, raquettes, gymniques, de cirque et bien d'autres, sont proposées par cycle de 5 à 6 semaines tout au long de l'année. Les jeunes de 4 à 11 ans ont la possibilité de se familiariser avec les activités physiques, en pratiquant des sports individuels ou collectifs.



L'apprentissage de ces différentes disciplines est dispensé et encadré par des éducateurs sportifs diplômés d'état. Ceux-ci interviennent toute l'année sur le temps périscolaire, mais aussi pendant les stages proposés pendant les vacances scolaires. Les intervenants, restent les même ce qui permet d'instaurer un climat de confiance entre les enfants, les éducateurs et les parents. La pratique périscolaire a lieu au gymnase Éric Tabarly qui dispose de tous les équipements et matériels nécessaires.

Une inscription est possible en cours d'année, sous certaines conditions, auprès du service Maëlis, à l'Hôtel de Ville de Serris. Alors, que vos enfants soient férus de sport ou débutants, filles ou garçons, petits ou grands, tous trouveront leurs bonheurs au travers d'activités adaptées à leurs capacités physiques.

Une vraie réussite

Depuis sa création, le nombre d'inscrits à Planète Sport ne cesse de progresser. Cette augmentation représente 6 % sur la dernière année (2009-2010) toutes activités confondues et presque 40 % d'augmentation sur les 5 dernières années. Planète Sport compte parmi ses inscrits environ 16 % d'enfants qui pratiquent le sport hors école multisports. Les objectifs qui étaient d'inciter les jeunes Serrissiens à pratiquer un sport ont donc été atteints.

Planète Sport c'est aussi une école multisports pour les adultes!

Face au succès de Planète Sport, les élus ont décidé d'étendre les services proposés par l'école multisports. Ainsi depuis le 4 octobre 2010 et pour la première fois, les inscriptions ont été ouvertes aux Serrissiens âgés de 16 ans et plus. des activités spécifiques déclinée toujours par thématique et sur la base du multisports se déroulent les mercredis et

vendredis par séance d'une heure et demie, dans le Gymnase Éric Tabarly. Les inscriptions aux activités se font à l'année auprès du service Maëlis à l'Hôtel de Ville.

Horaires des cours:

Mercredi: 20 h 00 - 21 h 30 Vendredi: 19 h 00 - 20 h 30

Le multisports en vacances

Planète Sport ce n'est pas seulement une école multisports, c'est aussi des séjours (pour les 9-14 ans) et des stages sportifs (destiné à un public de 8 - 11 ans).



Les séjours multi-activités de plein air

Deux séjours sont organisés tous les ans, afin de faire découvrir aux jeunes de nouveaux espaces de pratique sportive. Les séjours restent accessibles au plus grand nombre grâce aux tarifs calculés en fonction du quotient familial. Après la mer et la montagne, la ville de Serris a organisé, en fin d'année dernière et pour la première fois, un séjour au ski.





Luc CHEVALIER Adjoint au Maire Délégué au Sport et à la Jeunesse

Dossier

Sport

8

Face au succès de ce précédent voyage, l'expérience des neiges du massif du Mont-Blanc est renouvelée cette année.

La commune offre l'opportunité à plus d'une trentaine de jeunes par an de vivre une aventure unique tout en découvrant les régions françaises. Bien que la priorité soit donnée aux familles serrissiennnes lors des inscriptions, la commune accueille, les nonserrissiens sous réserve de places disponibles.

Les stages "sport/culture"

L'école municipale des sports s'est associée au service culture pour proposer un nouveau concept de stages. Mêlant sport et culture, ces stages sont destinés à un public jeune (8 à 11 ans). Les premières éditions ont eu pour thème le dessin et le théâtre, plus spécialement le monde des clowns. La partie sport est animée par des éducateurs sportifs de la commune et la partie culturelle est prise en charge par des intervenants extérieurs ou par des associations serrissiennes.

Ces stages se déroulent en journée continue. Les équipes accueillent les enfants entre 9 h 00 et 9 h 30 le matin et de 17 h 00 à 17 h 30, le soir. Le transport, le déjeuner ainsi que le goûter sont inclus. Avec 24 places disponibles par stage, les inscriptions peuvent êtres étendues aux non Serrissiens sous réserve de disponibilité.

Inscription à l'école multisports enfant et adulte : à l'année
Inscription pour les stages et séjours : par activité

Tarif des activités calculé en fonction du quotient familial.

N'hésitez pas à contacter le Service des Sports pour de plus amples informations sur les activités au 01 60 43 52 26

Renseignement et inscriptions auprès du service Maelis

Hôtel de Ville de Serris, 2 place Antoine Mauny - 77 700 Serris

Téléphone : 01 60 43 67 92

Courriel: maelis@mairie-serris.net



Les vertus du sport pour mon enfant

Utile pour le bon développement des enfants, la pratique régulière d'un sport revêt de nombreux avantages. Source d'épanouissement, d'initiation des valeurs et d'autonomie, le sport fait partie prenante de l'apprentissage. Alors oui, le sport, c'est bon pour le corps et pour la tête!

Le sport fait du bien au corps!

Le sport est nécessaire parce qu'un enfant a besoin de bouger et d'exercer une activité sportive. Cela permet de développer l'équilibre et d'acquérir une bonne coordination des mouvements.

C'est durant l'enfance que l'on apprend le plus rapidement les meilleurs gestes. Dans un deuxième temps, les activités sportives préviennent l'obésité infantile et permettent de réduire les risques de maladies par exemple le diabète de type II. En résumé, grâce à une pratique sportive régulière, le corps devient plus performant et se développe mieux.

Le sport fait aussi grandir... L'esprit

Le sport est un excellent moyen de socialisation. Source d'épanouissement, d'autonomie, de transmission des valeurs, le sport fait partie prenante de l'éducation...

Les règles font aussi parties du jeu, respecter les consignes, ses camarades et adversaires, sont une composante de l'apprentissage de la vie.

Petite Enfance

Le RAM à Terre d'Éveil

Début septembre, le Réseau d'Assistantes Maternelles du Val d'Europe (RAM) s'est réuni dans les locaux de la structure petite enfance Terre d'Éveil pour fêter la rentrée et pour présenter le nouveau lieu d'accueil unique de ses ateliers.



Xavier LANÉRY
Adjoint au Maire,
Délégué à la
Solidarité, à la Famille
et à la Petite Enfance

Le 17 septembre dernier, le RAM intercommunal et le service Petite Enfance de la Commune avaient invité les assistantes maternelles de Serris pour une présentation des ateliers proposés par le RAM. Depuis la dernière rentrée, ces ateliers n'ont plus lieu sur deux structures mais uniquement dans les locaux de Terre d'Éveil, la dernière née des structures Petite Enfance de la commune. Autour d'un buffet, dans une ambiance conviviale, les assistantes maternelles de Serris ont pu découvrir cette structure petite enfance, guidées par Stéphane Bini, son Directeur, et le personnel de la crèche.

Christelles Ribes, coordinatrice du RAM intercommunal, a présenté aux assistantes maternelles, les ateliers et les animations (Festi 'Ram, pique-nique de juin par exemple).

Marie Scanff, employée par la ville de Serris et mise à disposition du RAM, a également présenté la ludothèque mise en place par la commune où les assistantes

maternelles peuvent découvrir et emprunter des jeux pour les enfants accueillis à leur domicile.

Une représentante du réseau des médiathèques du Val d'Europe était également présente pour exposer les activités proposées aux plus jeunes Serrissiens.

Force est de constater le dynamisme et l'enthousiasme des d'assistantes maternelles car plus d'une trentaine d'entre elles participe régulièrement aux ateliers du RAM à Terre d'Éveil.



Christelle Ribes, a expliqué les nombreuses activités proposées par le RAM parents-enfants intercommunal du Val d'Europe.



Ateliers les lundis et jeudis de 9 h 00 à 11 h 15 (pendant les périodes scolaires) à Terre d'Éveil - 10 rue de Navarre

Réservation auprès du service Vie Locale du SAN au 01 60 43 66 26

Retrouver toutes informations sur les animations, actualitées, la ludothèque, etc... sur le site internet de la commune : www.mairie-serris.net



Marie Scanff présente la ludothèque municipale aux nombreuses assistantes maternelles venues à cette rencontre conviviale.

Économie

10



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire,
Délégué à L'Urbanisme
et au Développement
Économique

10 ans

du centre commercial Val d'Europe

Il y a cela 10 ans, le 25 octobre 2000, le centre commercial Val d'Europe ouvrait ses portes. Aujourd'hui avec plus de 15 millions de visiteurs par an, Val d'Europe figure parmi les centres commerciaux les plus importants et les plus dynamiques de France.

Le centre commercial Val d'Europe est né d'un partenariat public/privé inédit en France, conclu en 1987 avec l'État et les collectivités territoriales. Autrefois entourés d'un environnement plus rural, le centre commercial Val d'Europe et la ville de Serris ont évolué.

Reconnaissable grâce à son architecture s'inspirant des édifices d'Eiffel, de Baltard ou d'Haussmann, le centre commercial s'étend sur une surface totale de 100 000 m² et compte plus de 150 magasins.

Le vrai concept innovant développé par le centre Val d'Europe est sa convivialité avec ses allées lumineuses, ses espaces de rencontre, ses services et prestations musicales.

Les clients sont accueillis comme des invités et non plus comme des consommateurs.

Il y a 10 ans, la municipalité exprimait déjà la volonté de miser sur le **développement économique** et la





Anniversaire des 10 ans du centre commercial Val d'Europe

qualité de l'environnement de Serris, et ce sans précipitation afin de ne pas créer de rupture au sein de la ville.

La collaboration instaurée depuis une dizaine d'années entre le centre commercial et la commune aura permis aux deux parties de dynamiser leur essor respectif. La réussite de ce travail est aussi due à la forte implication de 4 acteurs: EPAfrance, le SAN du Val d'Europe, la Ségécé et le groupe Disney.

Aujourd'hui le centre commercial se situe au cœur du centre urbain, zone en pleine croissance, riche d'équipements publics et de logements.

Mais les projets et nouveautés ne s'arrêtent pas là, pour le centre commercial comme pour la ville de Serris, de nouvelles phases de développement sont à l'étude. Au programme de nouvelles zones de logement à l'est du centre urbain ainsi qu'une future extension du centre commercial.

Solidarité

11



Gilbert BRULFERT Conseiller Municipal, Délégué à l'Animation et au Jumelage

Les Virades de l'Espoir

"Donner son souffle à ceux qui en manquent", tel était le message de la 12^e édition des Virades de l'Espoir. Partout en France et ici à Serris, les vendredis 24 et dimanche 26 septembre, une marche ainsi que des animations ont été organisées au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Tous les ans, c'est près de 500 Virades qui ont lieu dans toute la France. Cette année, et bien que la pluie ait été au rendezvous, c'est plus de 40 marcheurs qui ont participé aux Virades de l'Espoir au départ de l'Hôtel de Ville de Serris. Ces "marches de l'espoir" ont pour but symbolique de donner un souffle aux personnes atteintes de mucoviscidose. Cette maladie génétique détruit peu à peu les poumons des personnes atteintes.

Le vendredi 24 septembre: concert à la Ferme des Communes

Un grand concert live a été organisé à la Ferme des Communes réunissant pour l'occasion des musiciens de talent tels que Philippe Pachoud et les groupes "Les jours meilleurs" et "Vitlina Square". Les artistes ont interprété ou repris des morceaux de musiques françaises ou internationales. M. Denis Gayaudon, Maire de Serris et M^{me} Ghislaine Servières, Conseillère Municipale déléguée auprès du personnel communal et des partenaires extérieurs, étaient présents au concert afin de montrer, aux côtés des Serrisiens, leur implication pour la cause .

Le dimanche 26 septembre au matin

Au départ de Serris, les participants des Virades ont été accompagnés par les marcheurs de l'association Serris Balad',

par les bénévoles de l'association des Virades ainsi que par M. Servais Yahouedeou, Conseiller Municipal.

Ils ont parcouru un total de 7,4 kilomètres jusqu'à la ligne d'arrivée au Gymnase Maurice Herzog de Bussy Saint-Georges, point de rencontre de toutes les marches des villes environnantes. Le cortège de marcheurs, précédé par les majorettes et la fanfare avec à leur tête la championne de marche athlétique Sylviane Varin, a été accueilli par les applaudissements du public.

Dans le cortège, on a pu remarquer une majorette hors du commun, Kathleen. Cette jeune fille de 14 ans souffrant de handicap moteur a eu le courage de faire tout le parcours en fauteuil roulant. Son sourire et son caractère volontaire sont une véritable leçon de courage pour tous. En blouse blanche, les kinésithérapeutes ont aussi fait une arrivée remarquée. Les élus se sont également déplacés en nombre pour ce bel événement.

Ces deux journées de mobilisation ont permis à la ville de Serris de récolter plusieurs centaines d'euros, en faveur de la recherche.

Merci à tous les participants pour leur générosité et leur implication!





12

Saison écologique serrissienne



Martine OFFROY
Adjointe au Maire
Déléguée à
L'Environnement
et au développement

à décembre. Les thèmes abordés ont été "Les enjeux du développement de l'agriculture bio et de l'alimentation", "Entreprendre autrement: le défi d'une économie sociale, solidaire et écologique" et "Réchauffement climatique, Sommet de Cancun: échec ou réussite?".

Les trois derniers rendez-vous de la saison écologique ont eu lieu du mois octobre

Ces rendez-vous sont présidés et mis en place par M^{me} Offroy, 1^{re} Adjointe au Maire en charge du développement durable et par M. Franck Rolland, du Collectif Écologie Durable.

Ces débats ont pour but de renseigner et de sensibiliser les Serrissiens et les habitants des communes alentours aux bons gestes écologiques ainsi qu'à la situation environnementale mondiale. Vous êtes tous, bien entendu, chaleureusement invités à ces rendez-vous mensuels qui ont lieu à l'hôtel de ville de Serris.

Résumé de l'intervention de M^{me} Offroy à l'occasion du débat du mois d'octobre: "Développement de l'agriculture bio. Tendance éphémère ou pérenne?"

Ces deux dernières années, la consommation de produits bio a explosé. La France, leader sur le marché 20 ans auparavant, importe désormais ce type de denrées de chez ses voisins européens. Ainsi grâce aux mesures issues du Grenelle de l'environnement et à la demande des citoyens, la France a décidé de "revenir" vers une agriculture plus saine et naturelle. La région Île de France dont le territoire est constitué de près de 80 % de

terres agricoles et d'espaces verts confirme son ambition de tendre vers une éco-région. La priorité des élus de Serris, a toujours été de favoriser un développement harmonieux, équilibré et à l'échelle humaine. Afin de poursuivre le dialogue avec les nombreux partenaires impliqués dans la définition de notre avenir, nous avons produit notre propre projet de développement et d'aménagement durable.



Agenda des événements 2011 :

DATE	Тнѐме	Titre	Proposition	ÉVÉNEMENTS RÉFÉRENTS
Vendredi 21 janvier	Énergie	Comment réduire sa facture énergétique et utiliser les énergies renouvelables ?	Atelier - Débat	
Vendredi 18 février	Santé et Écologie	Homéopathie, ostéopathie, naturopathie: des réponses possibles aux problèmes de santé	Conférence - Débat	
Vendredi 25 mars	Eau	L'eau : un bien commun pour l'humanité	Conférence - Débat	Journée mondiale de l'eau (22 mars 2011)
Avril	Semaine du Développement Durable			
Vendredi 20 mai	Fête de la nature	À la découverte de la biodiversité de Serris	Pique-nique Sortie Nature	Fête de la Nature (18 au 22 mai)
Dimanche 5 juin	Convergence	Manifestation régionale pour favoriser la pratique du vélo en ville	Sortie Vélo	Journée mondiale de l'environnement

13

Journée internationale des Droits de l'enfant

Tous les ans, quatre projets sont abordés par les enfants de la ville, l'un d'eux est la journée internationale des Droits de l'enfant. À cette occasion et pour la première année, une exposition de dessins, réalisées par les enfants, a été présentée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Cette exposition a été mise en place par M. Laurent Rohart, responsable du projet sur les Droits de l'enfant et directeur du centre d'accueil périscolaire "les P'tits Loups", en collaboration avec les animateurs de la commune et M^{me} Claude Humbert, Adjointe du service Action Éducative.

Ce projet avait pour but de développer la citoyenneté des enfants.

En les impliquant dans ce projet, les animateurs ont pu les informer sur leurs droits et devoirs, et les sensibiliser sur la situation des enfants de la ville, de la région, du pays et enfin du monde entier.

À Serris, les enfants des structures Henri Matisse, les P'tits Loups, L'île aux Enfants et 1.2.3 Soleil, ainsi que l'école Jules Verne ont participé à la réalisation de ce projet. C'est en tout plus de 15 familles et une soixantaine d'enfants qui ont fait le déplacement pour admirer les œuvres des petits et pour expliquer à leur tour l'importance du respect de l'autre et notamment des plus jeunes.



Historique:

C'est en 1995 que le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la "Journée Mondiale de défense et de promotion des Droits de l'enfant". La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est un texte de 54 articles, adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle a été ratifiée par 191 pays sur 193. Seuls la Somalie et les États Unis ont refusé de s'engager.

À ce jour en France, environ 19000 enfants sont maltraités, 150000 filles et garçons quittent chaque année le système scolaire sans aucune perspective.

Commémoration

Commémoration du II novembre

À l'occasion de la célébration du 92^e anniversaire de l'Armistice, M. Gayaudon, Maire de Serris a souhaité lire un poème de Alan Seeger en mémoire des soldats.

Alan Seeger est un poète américain vivant en France. Il est né à New York en 1888 et est mort le 4 juillet 1916 au combat de Belloy-en-Santerre durant la Première Guerre mondiale. Fils d'un homme d'affaires il passa une partie de son enfance à Mexico et, après des études à Harvard en 1910, il réside à Paris où il rédige des articles pour divers journaux américains et européens ainsi que des poèmes.

En tant qu'étranger, il s'engage le 24 août à la Légion étrangère, au 2° régiment de marche du 2° étranger. régiment créé pour recevoir des engagés "différents" Il sert à la 1^{re} section, bataillon C, 11° compagnie commandée par le capitaine Tschaner.

Il a été décoré à titre posthume de la Médaille militaire ainsi que de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme.

Son service sous les armes et les rigueurs de la guerre lui ont inspiré le célèbre et prémonitoire poème **Rendez-vous avec la mort** (I have a rendezvous with Death), qui était un des poèmes préférés du président John F. Kennedy.

" J'ai rendez-vous avec la mort, Sur quelque front âprement disputé! Alors que le printemps revient dans ses éclosio Et l'air se parfume de fleurs de pommiers,

J'ai rendez-vous avec la mort! Il se peut qu'elle me prenne par la main Et m'entraîne dans son antre ténébreux Pour fermer mes yeux et éteindre mon souffle Il se peut aussi qu'elle me frôle sans m'abattre!

J'ai rendez-vous avec la mort Sur le versant d'une colline dévastée par les tirs Alors que le printemps reparaît Et que jaillissent les fleurs sauvages des prairies.

Dieu sait qu'il vaudrait mieux reposer Sur un oreiller de soie et de duvet parfumé Avecun amour palpitant dans le plus délicieux sommeil Cœur contre cœur! Souffle contre souffle!

Mais, j'ai rendez-vous avec la mort A minuit, au bord d'un village en flammes, Quand le printemps d'un pas léger S'éloignera vers le Nord! A mon serment, je serai fidèle Je ne manquerai pas mon rendez-vous". "I have a rendezvous with Death At some disputed barricade, When Spring comes back with rustling shade And apple-blossoms fill the air

I have a rendezvous with Death When Spring brings back blue days and fair. It may be he shall take my hand And lead me into his dark land And close my eyes and quench my breath

I have a rendezvous with Death On some scarred slope of battered hill, When Spring comes round again this year And the first meadow-flowers appear.

God knows 'twere better to be deep Pillowed in silk and scented down, Where love throbs out in blissful sleep, Pulse nigh to pulse, and breath to breath, Where hushed awakenings are dear.. .

But I've a rendezvous with Death At midnight in some flaming town, When Spring trips north again this year, And I to my pledged word am true, I shall not fail that rendezvous."



En Bref...





Régionale de santé d'Ile-de-France, ainsi que M. Denis Gayaudon, Maire de Serris, assistaient à l'inauguration de la résidence des Berges du Danube, la maison de retraite privée et Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes implantée récemment cours du Danube.





Cérémonie des Médailles du travail 2010.

Cette année encore, plusieurs Serrissiens se sont vus décerner la médaille du travail en récompense de leurs carrières.



Encore un franc succès remporté par la journée jeux du 27 octobre dernier!

Association

Le club de la Bonne Humeur ce n'est que du bonheur!

Dire que les clubs 3^e âge sont "ringards", c'est bien mal les connaître! Dynamisme, gaieté, curiosité et sens de la fête sont les maîtres mots du club de la Bonne Humeur de Serris!



Gilbert BRULFERTConseiller municipal
Délégué à L'Animation
et au Jumelage

Créé en 1978, il y a plus de 32 ans, le club de la Bonne Humeur, présidé par M. Raymond, fait toujours s'illuminer les visages et les cœurs.

Se réunissant salle du lavoir, dans le bourg de Serris, le club compte aujourd'hui environ 300 adhérents. Les aînés se rencontrent pour profiter des différents cours, sorties, repas et spectacles proposés par l'association.

Plus qu'un lieu de rencontre, ce que propose le club à ses adhérents c'est de découvrir ou redécouvrir des activités, des lieux et des amitiés.

Le club de la Bonne Humeur est ouvert aux 50 ans et plus, pour les Serrissiens et résidents des communes alentours.

Des voyages...



Tous les ans, quatre voyages sont organisés: un grand voyage sur l'année, deux autres d'une semaine au printemps et à l'automne et un dernier de 2 à 3 jours en été. Des pays comme la Chine, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie ou le Tyrol Autrichien ont été visités entre 2009 et 2010. Alors, globe trotteur le

club de la Bonne Humeur? Résolument oui, grâce aux prix raisonnables des voyages tout inclus, le tour du monde est à portée de tous!



...Et des activités pour ajouter du piment!

Depuis ce printemps, des cours d'informatique tous niveaux sont donnés aux adhérents. Le club de la Bonne Humeur dispose de 3 postes informatiques, d'une connexion internet et d'une imprimante couleur. Les cours sont dispensés les mercredis et vendredis, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 (groupes de 3 à 4 élèves).





Une équipe dynamique...

Un grand merci au bureau administratif du club de la Bonne Humeur qui gère et organise d'une main de maître le club des aînés de Serris: M. Raymond à la présidence, M^{me} Raymond à la trésorerie, M^{me} Ginette Gillon pour le secrétariat et aux 3 trois animatrices: Paulette. Noëlla et Paulette.



AGENDA 2011:

Premier trimestre:

- dimanche 9 janvier: traditionnel partage de la galette des rois,
- samedi 15 janvier: sortie spectacle "âge tendre et têtes de bois",
- samedi 12 février : sortie spectacle "Laurent Gerra",
- dimanche 13 février: goûter crêpes,
- dimanche 13 mars: sortie repas théâtre.

Second trimestre:

- dimanche 10 avril: repas de printemps dansant,
- dimanche 26 juin: buffet campagnard animation danse et karaoké avec la présence de l'association Musique Passion.

Et bien d'autres choses à venir...

LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Président: M. Raymond Contact: M. et M^{me} Raymond

Tél.: 01 60 44 03 09 ou / 06 42 10 15 94 Courriel: michel.raymond77@orange.fr

Tarif indicatif d'adhésion:

- 21 € pour l'année pour les Serrissiens
- 24 € pour l'année pour les non-Serrissiens



C o u p d 'œil

Association

18



Xavier LANÉRY
Adjoint au Maire,
Délégué à la
Solidarité, à la Famille
et à la Petite Enfance

Mobilisation pour l'Oasis du Val d'Europe

Du lundi 15 novembre au vendredi 26 novembre, vous avez pu déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou dans les autres structures communales des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Dans le cadre de la semaine des Droits de l'enfant, la Maison des Jeunes "Les Semailles" s'est aussi mobilisée pour la collecte de denrées au profit de l'Épicerie solidaire de Serris.

L'Oasis du Val d'Europe est une association gérant l'épicerie solidaire, ouverte fin octobre 2010, elle propose ses services aux habitants de Serris et à ceux de Magny le hongre. Le but de l'épicerie est de venir en aide aux familles en difficulté en leur proposant des produits de la vie courante à 10 % de leur coût réel. L'épicerie solidaire est aussi un lieu privilégié d'écoute, de détente et de convivialité.

Habituellement c'est l'association qui négocie avec ses partenaires (magasins d'alimentation et grandes surfaces) afin d'obtenir les denrées nécessaires au bien être des familles. Mais face à une forte hausse de la demande, les villes de Serris et de Magny le Hongre se sont mobilisées cette année afin d'aider aux mieux l'Oasis du Val d'Europe à répondre à la demande.

Les jeunes au service de la solidarité

Une semaine avant la 20° édition de la semaine des Droits de l'enfant, des volontaires de l'Oasis du Val d'Europe, quelques parents d'élèves, ainsi que Sébastien Thissandier et Souria Chicouche (l'équipe pédagogique de la maison des jeunes) ont informé les adolescents de la nécessité d'une collecte de denrées pour venir en aide aux familles dont la situation financière se dégrade.

Les jeunes des Semailles se sont largement mobilisés du 15 au 21 novembre. Ils ont tout d'abord créé un clip musical abordant le thème de la détresse alimentaire de certaines familles. Les jeunes ont, dans un deuxième temps, présenté un stand où ils ont pu sensibiliser les élèves du lycée Émilie du Châtelet de Serris, sur des sujets comme le sida et les maladies sexuellement transmissibles à l'aide d'affiches et de documents informatifs.

Enfin, ils ont procédé à une collecte de denrées dans les mairies de Magny le Hongre et de Serris ainsi qu'au lycée, dans les différents centres de loisirs et crèches de la commune de Serris et de Magny le Hongre. Ces actions ont pu être réalisées grâce aux partenaires les municipalités de Serris

et de Magny le Hongre, le File7, les bénévoles (parents d'élèves ou associatifs). Et bien sûr les jeunes et les familles de Serris, les associations AIDS et UNICEF.

Grâce à vous et à votre grande générosité c'est plus de 330 kg de provisions qui ont été récoltés. Bravo à tous et particulièrement aux jeunes qui se sont particulièrement impliqués!



Pour information:

Afin d'avoir accès à l'Épicerie Solidaire, prenez contact avec une assistante sociale ou renseignez vous auprès du service social de l'Hôtel de Ville.

Après calcul de vos ressources, vous bénéficierez, selon les cas, des prix préférentiels pratiqués par l'Oasis du val d'Europe pour une durée moyenne de 3 mois renouvelable.

L'Oasis du Val d'Europe - Épicerie solidaire 15 rue de la Morte Paye - 77 700 Serris Ouverte le mardi matin et jeudi après-midi









Sports à Serris

Éducation

19

Cross du collège édition 2010

C'est sous un ciel ensoleillé que les jeunes du collège Madeleine Renaud ont couru cette année à l'occasion de la 4^e édition du cross de la ville de Serris.

Le cross du collège Madeleine Renaud a eu lieu cette année le mardi 12 octobre après-midi.

La course a été mise en place par M^{me} Errachidi, principale du collège, M. Garcia, principal adjoint, l'équipe des professeurs d'Éducation Physique et Sportive, ainsi que par le service des sports de la ville de Serris. L'ensemble des enseignants et les agents de la police municipale ont participé au bon déroulement du cross au côté des élèves.

Grâce à cette mobilisation, c'est l'ensemble des 560 élèves du collège qui ont pris part à la course, répartis par niveau de classes de la 6º jusqu'à la 3º.



L'itinéraire de la course était le suivant: deux tours du lac des Gassets, la traversée de la rue Émile Cloud au niveau du croisement avec la rue Champ du Moulin, et arrivée au collège Madeleine Renaud de Serris. C'est au total plus de 2 kilomètres qui ont été parcourus.

Les participants ont été encouragés par des élèves et enseignants tout au long du parcours. À l'arrivée, les adolescents se sont vus offrir une petite collation avant la remise des récompenses; 25 places de cinémas ont

été distribuées aux 3 premiers de chaque catégorie, garçons et filles étaient séparés au classement.



Le cross du collège est un succès chaque année. Ce moment fort est très attendu par les élèves mais aussi par les professeurs. Cette course permet aux jeunes de montrer leur investissement, leur bonne humeur et de donner le maximum pour leur classe.

Félicitations aux gagnants!

Place	Nom Prénom	Classe
1	BRIDET Alizée	6 ^e 1
1	ROGER-BOURHIM Sofian	6e3
1	ESSOU Aymeric	5°3
1	DUGUE-MARTIN Emma	5 ^e 1
1	HURST Savannah	4 ^e 3
1	NOMERTIN Alexandre	4 ^e 1
1	LAMRANI Katell	3 ^e 2
1	GOUDEMAND Axel	3 ^e 3



Adjoint Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse

20

Et il s'appelera Olympe de Gouges

Suite aux propositions des Serrissiens, des associations et des agents municipaux, le nouveau gymnase du centre urbain s'appellera donc "Olympe de Gouges".

Lieu de rassemblement, le gymnase est un endroit où doivent régner des valeurs d'égalité, de respect et de dépassement de soi. Le nom de cette femme, icône de l'humanisme, souligne le désir de mettre en avant la parité homme/femme (le premier gymnase de Serris ayant un nom d'homme, Éric tabarly). Pour la commune de Serris, au-delà de la compétition, ce sont des valeurs humaines et morales qui représentent le mieux le sport.

Marie Gouze dite, Olympe de Gouges (1748-1793) est une femme de lettres française, devenue femme politique et polémiste qui s'est fait connaître pour son combat en faveur des droits civils et politiques de la femme et de l'abolition de l'esclavage. Elle est devenue emblématique des mouvements pour la libération des femmes, pour l'humanisme en général et l'importance du rôle qu'elle a joué dans l'histoire des idées a été considérablement réévaluée à la hausse dans les milieux universitaires.

Le gymnase Olympe de Gouges est situé au 4 cours du Rhin et a une capacité de 1 000 places, il devrait ouvrir ses portes en janvier 2011.

Ce gymnase a été conçu par le cabinet d'architectes Bigeault et Taieb, qui avait déjà travaillé avec succès sur la réhabilitation du centre culturel de la Ferme des Communes. Le gymnase Olympe de Gouges est semi-enterré afin de limiter son impact visuel et de s'insérer de façon harmonieuse dans le quartier du lac.

Le deuxième gymnase de Serris est composé de 2 salles ; la première de plus de 1000 m2 est destiné à accueillir des compétitions de niveau national en basket et handball. La seconde salle, de 600 m2, sera utilisée par les associations sportives et les élèves du lycée Émilie du Châtelet. Le gymnase du centre urbain a été conçu selon une démarche de Qualité Environnementale qui a notamment porté sur la maîtrise de l'impact du bâtiment sur l'environnement extérieur.



Dans un mois, ces esquisses de présentation devraient devenir réalité



D é m o cratie

Conseil Municipal

21

Serris: délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 5 juillet 2010.

Élection d'un conseiller municipal au sein de 3 commissions municipales permanentes

À la suite de la démission de Mme LAMRI à la date du 25 août, 3 commissions municipales permanentes se retrouvent incomplètes.

Il s'agit des commissions:

- Environnement et Développement Durable,
- Travaux,
- Culture.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire Mme ANGIBAULT pour occuper le siège vacant de ces 3 commissions

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés

Vote: 21 Pour et 06 Abstentions.

Demande de subventions dans le cadre du contrat régional

Dans le cadre de l'achèvement de la réhabilitation de la Ferme des Communes, il s'avère nécessaire de mettre en place un contrat régional afin de permettre à la commune de financer l'ensemble des opérations.

Les objectifs de la politique des contrats régionaux, élaborés conjointement par le Conseil Régional et le Conseil Général permettent d'aider les communes de plus de 2000 habitants à entreprendre un aménagement cohérent de leur cadre de vie.

Après examen approfondi du territoire de la commune et des actions à entreprendre en cohérence avec le POS valant PLU, il apparaît souhaitable de présenter un dossier de contrat régional afin notamment de permettre un meilleur fonctionnement de la vie administrative de la commune et plus généralement d'y améliorer le cadre de vie.

L'achèvement de la réhabilitation de la Ferme des Communes qui abrite déjà, une médiathèque, une maison des jeunes, une école de musique et une salle de spectacle de 250 places, consiste à transformer les bâtiments comme suit:

- LE BÂTIMENT C pour
 - o Ateliers d'arts et salle d'exposition
 - o Maison du Développement Durable
- LE BÂTIMENT D pour
 - o Pôle administratif culturel
 - o École de danse

Ce contrat régional, d'un montant de 2 951 220 € HT comprend les opérations suivantes:

Ateliers d'exposition:
 Maison du Développement Durable:
 École de danse:
 Pôle administratif culturel:
 Aménagements extérieurs:
 1276744 € HT
 299483 € HT
 399740 € HT
 394653 € HT
 180600 € HT

Le financement de ce contrat sera assuré de la façon suivante:

- subvention de la Région Ile-de-France: 40 %, soit 1180489 €HT
- subvention du Département:
 30 %, soit 360090 € HT sur un plafond subventionnable de 1200000 €HT

Le complément du montant HT ainsi que la TVA, au taux de 19,6 % à la charge de la commune seront financés sur fonds propres ou emprunt. Soit un coût total pour la commune de 1410 642 € HT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Versement de subventions aux associations.

Suite à l'examen des dossiers de demandes de subventions des associations, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions annuelles association par association.

ASSOCIATIONS SERVICE ANIMATION ET JUMELAGE

Association	Subvention budgétée	Subvention demandée	Subvention proposée par la commission
Club de la bonne Humeur		4500 €	4500 €
Serris balad	6700 €	1200 €	900 €*
Serris pétanque			
L'Amicale des Locataires		300 €	300 €
Les pompiers de Chessy		500 €	500 €
Versements exceptionnels			
Totaux	6700 €	6500 €	6200 €

*Le montant proposé par la commission répond à une logique de ratio entre la subvention 2009 de 600 € et l'augmentation du nombre d'adhérents.

Démocratie

Conseil Municipal

La subvention au Club de la Bonne Humeur d'un montant de 4500 €est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La subvention à Serris Balad d'un montant de 900 € est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés. Vote: 19 Pour et 8 Abstentions.

La subvention à l'Amicale des locataires d'un montant de 300 € est adoptée à la majorité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

Vote: 14 Pour, 8 Contre, 4 Abstentions et 1 Non-participation.

La subvention au Pompiers de Chessy d'un montant de 500 € est adoptée à l'unanimité des membres présents qui se sont exprimés. Vote: 25 Pour et 2 Abstentions.

■ Adoption de la révision du mode de calcul de la tarification des structures petite-enfance.

En accord avec la caisse d'allocations familiales (CAF) et pour bénéficier de la prestation de service unique, le mode de calcul de la tarification horaire est le suivant:

Tarification horaire = Ressources mensuelles x taux d'effort

Les ressources mensuelles sont constituées de l'ensemble des revenus annuels perçus par la famille, hors prestations familiales, aides au logement et avant abattement des 10 %, divisé par 12.

En cas d'absence de ressources, le taux d'effort s'applique sur un forfait minimum de ressources appelé "plancher" défini chaque année par la Caisse d'allocations familiales.

En cas de ressources supérieures au montant appelé "plafond" défini chaque année par la Caisse d'allocations familiales (CAF), le taux d'effort s'applique sur ce "plafond".

Le taux d'effort tenant compte de la composition familiale est défini comme suit:

Famille de 1 enfant: 0,06 %
Famille de 2 enfants: 0,05 %
Famille de 3 enfants: 0,038 %
Famille de 4 enfants: 0,033 %

• Famille de plus de 4 enfants: application de la formule suivante: 12 % x 2,5/nombre de parts/200 heures

Afin d'appliquer un taux d'effort moindre pour les familles de plus de quatre enfants, non pris en compte dans la précédente délibération, la présente révision du mode de calcul de la tarification vous est proposée. Ainsi les familles de plus de quatre enfants paieront moins ce qui entraînera une diminution de la participation des usagers qui sera compensée par la prestation de service de la CAF

Pour mémoire le "plancher" correspond, dans le cadre du Revenu de solidarité active (RSA), au montant forfaitaire garanti à une personne isolée avec un enfant déduction faite du forfait logement, et le "plafond" au revenu net d'une famille d'un enfant bénéficiaire de l'aide à la garde d'enfant à domicile (AGED) à 75 %. Ils s'élèvent respectivement à 579,72 € et 4574,60 €, et sont révisés chaque année en début d'année par la CAF

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Approbation de la cession à Bouygues Immobilier du terrain pour le programme Val saria/Ferme des Célestins.

En 2004, la Commune de SERRIS s'est porté acquéreur d'un bien cadastré B 268 et B 635, comprenant un ancien corps de ferme et un terrain non bâti, d'une contenance d'environ $5,700 \text{ m}^2$.

Il a été décidé de diviser ce bien en 3 lots, un premier lot destiné à recevoir un programme de chambres d'hôtes, correspondant à la partie bâtie, un second lot destiné à rester propriété de la Commune et à recevoir un espace vert et enfin un dernier lot correspondant à un terrain à bâtir d'environ 3,000 m².

Ce dernier lot a fait l'objet d'une consultation auprès de différents promoteurs, afin de réaliser une étude sur la faisabilité d'un programme immobilier mixte d'une vingtaine de logements (1/3 destinés aux personnes âgées, 1/3 en accession aidée et 1/3 en accession libre).

La Commune a retenu la candidature de Bouygues Immobilier.

La Sté Bouygues a présenté un projet de 26 logements (8 en Résidences pour Personnes Âgées (R.P.A.), 8 en accession a prix réduits et 10 en accession libre), le projet répond au cahier des charges de la consultation, ainsi qu'au P.O.S.

Il a été demandé en plus au promoteur de travailler sur un programme de logements innovants en matière environnementale et notamment dans le domaine énergétique.

Lors du Conseil Municipal du 14 mai 2008, M. le Maire a été autorisé à céder le terrain jouxtant la ferme des Célestins à la société Bouygues Immobilier, qui a déposé un Permis de Construire pour 30 logements (8 en RPA, 10 en PASS Foncier et 12 en accession privée).

Après plusieurs mois de travail avec Bouygues Immobilier, le permis de construire a été obtenu le 6 avril dernier, les deux parties sont désormais prêtes à signer la vente.

Néanmoins, depuis la promesse de vente signée en 2008 et prorogée en 2009 et 2010, certaines modifications ont été apportées:

- la référence cadastrale est désormais définitive (B635 devient B 1 305),
- le nombre de logements a évolué (4 de plus),
- le montant de la cession reste inchangé 535000 € toutefois le paiement s'effectuera en 2 temps: la moitié à la signature et l'autre moitié en décembre 2010 (tel que voté au Budget 2010).

Par conséquent, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

Vote: 18 Pour, 7 Abstentions et 2 Non-participations.

■ Adoption de la convention renouvelant la mise à disposition du local situé 15 rue de la morte Paye (Épicerie Solidaire)

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2009, une délibération du Conseil Municipal adoptait une convention de mise à disposition du local situé 15 rue de la Morte-paye (appartenant au SAN) pour une durée de 6 mois.

Dans le cadre de l'ouverture d'une épicerie solidaire à Serris, il est proposé de prolonger cette convention sur un délai complémentaire d'une année, dans les mêmes conditions.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 18 octobre 2010.

■ Adoption de la modificative n° 1

Les résultats de l'exercice 2009 ayant été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2010, il n'y a pas lieu de voter un budget supplémentaire qui n'est obligatoire que pour reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent.

Ainsi, les modifications d'ajustement souhaitées au cours de l'exercice 2010 sont traitées par décision modificative présentée en équilibre par section.

Cette première décision modificative se traduit ainsi:

• En fonctionnement

La section de fonctionnement reçoit 947800 €supplémentaires en recettes principalement liés à des droits de mutations exceptionnels et non prévisibles de 890000 €. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement nouvelles se montent à 57800 €. En plus 890000 € vont pouvoir alimenter les recettes de la section d'investissement.

· En investissement

Les recettes d'investissement vont croître de 909 200 € au total dont les 890 000 € liés aux droits de mutations.

Parallèlement, 890 000 € sont placés en immobilisations et près de 20000 € en "dépenses imprévues".

Il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la présente décision modificative.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote : 20 Pour et 6 Abstentions.

■ Adoption du marché AO 2010-09 relatif aux services d'impression.

Il a été décidé de lancer, pour les services d'impression, un marché en appel d'offres, alloti de la manière suivante :

- Lot n° 1: Impression (offset et numérique) du journal municipal "Le Serrissien", de brochures diverses, guides, documents administratifs, invitations, flyers
- Lot n° 2: Impression de l'agenda guide de la ville de Serris
- Lot n° 3: Reprographie
- Lot n° 4: Impression numérique grands formats 1 (panneaux et plans)
- Lot n° 5: Impression numérique grand format 2 (bâche et kakémonos)

Le marché sera conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification.

La date envisagée pour le commencement d'exécution du marché est le 15 novembre.

Le marché pourra être reconduit, expressément, 2 fois par périodes successives de 1 an sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 3 ans.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

Vote: 22 Pour et 6 Abstentions.

Fixation des tarifs du séjour aux Contamines Monjoie en décembre/janvier 2010/2011 (11/14 ans).

Le service Action Éducative propose cet hiver la mise en place d'un séjour Montagne Hiver en Haute Savoie aux Contamines Montjoie pour les enfants âgés de 11 à 14 ans.

Le séjour est conçu autour d'une dominante "activités de Montagne": cours de ski alpin pour les débutants encadrés par des moniteurs diplômés d'état, ski de piste encadré par les animateurs, Bivouac en Chien de Traîneau, piste de luge, randonnées, patinoire, activités proposées par les jeunes et l'équipe d'animation, veillées, réveillon du Jour l'An...

Les 15 jeunes, accueillis sur ce séjour seront hébergés dans un Chalet agréé Jeunesse et Sports en pension complète et seront encadrés par une équipe éducative constituée d'un directeur et de deux animateurs.

Le règlement du séjour se fera suivant les conditions habituelles sur l'imputation de la Carte "Imagine"

et le paiement monétique sur la base d'une tarification au quotient familial

- Dates: du 26 décembre 2010 au 2 janvier 2011,
- Public: jeunes âgés de 11 à 14 ans
- Prix coûtant: 653 €

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "l'Oasis" pour le fonctionnement de l'Épicerie Solidaire.

Dans le cadre de la politique sociale de la ville, une épicerie solidaire va bientôt voir le jour.

Celle-ci ouvrira ses portes le 26 octobre 2010.

Une délibération a été prise au Conseil Municipal du 27 septembre 2010, concernant l'occupation des locaux que le SAN met gracieusement à notre disposition.

Afin de permettre à l'épicerie solidaire cette ouverture, la Collectivité a acté la possibilité d'une subvention lors du vote du budget communal.

Le montant de la subvention demandée est de: 3000 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Demande d'avis concernant la dérogation au repos dominical pour le magasin Castorama.

Le magasin CASTORAMA VAL D'EUROPE, situé au 14 cours du Danube, demande à bénéficier d'une dérogation au repos dominical.

L'avis du Conseil Municipal sera ensuite transmis au Préfet qui prendra la décision.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette dérogation.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 22 novembre 2010.

■ Élection d'un nouvel adjoint.

À la suite de la démission d'un élu de ses fonctions d'adjoint au Maire, il est proposé d'élire un nouvel adjoint au Maire.

La procédure d'élection d'un adjoint est la même que celle de l'élection du Maire.

M^{lle} BELLILI et M. YAHOUEDEOU proposent leur candidature.

M^{le} BELLILI est élue adjointe au Maire au 2^e tour de scrutin à la majorité absolue.

■ Modification de la composition de certaines commissions.

À la suite de la démission de certains élus aux commissions municipales permanentes, celles-ci se retrouvent incomplètes.

Il s'agit des commissions:

- Solidarité Famille/Petite Enfance
- Enfance/Restauration

23

Démocratie

Conseil Municipal



- Enseignement
- Environnement/Développement Durable
- Travaux
- Culture

Compte tenu de l'élection précédente, M. GAYAUDON ne souhaite compléter que la commission Culture.

 M^{me} CHADRON se propose de libérer son poste de titulaire, au profit d'un poste de suppléante.

M. CAFFIER propose sa candidature en qualité de membre titulaire de la commission permanente relative à la Culture.

Membres titulaires	Membre Suppléants
- Denis GAYAUDON, Maire - Geneviève CHAFFARD - Sylvie AUDRAIN - Ghislaine SERVIERES - Sophie ANGIBAULT - Charles CAFFIER - Amal BOURHIM	- Isabelle CHADRON - Françoise PRADAYROL

Culture (7 membres)

La candidature de Charles CAFFIER au poste de membre titulaire est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés:

Vote: 22 Pour et 7 Abstentions.

La candidature d'Isabelle CHADRON au poste de membre suppléante est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés:

Vote: 23 Pour et 6 Abstentions.

■ Cession du bâtiment C' de la ferme des communes

Dans le cadre de l'achèvement de la réhabilitation de la Ferme des Communes, et de la demande de subvention dans le cadre du contrat régional validé lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2010, il est nécessaire de présenter ces dossiers auprès de la région et du département avec des bâtiments étant propriétés de la ville de Serris.

Or, le bâtiment dit "C", est actuellement la propriété du SAN du Val d'Europe. Ce dernier nous propose la cession de ce bâtiment à l'Euro Symbolique.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'acte de cession et toutes les pièces s'y rapportant. Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Retrouvez les dates des prochains Conseils Municipaux ainsi que l'intégralité des relevés succincts des conseils sur le site internet: www.mairie-serris.net

Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.

■ Adoption du principe de participation financière pour l'attribution de logements à la Ferme des Célestins.

Dans le cadre du projet de la ferme des Célestins, la commune a travaillé à la réalisation de 8 logements pour personnes âgées.

Après avoir tout d'abord réfléchis avec l'OPAC de Meaux sur un foyer logement "éclaté" entre 2 opérations sur la route de Meaux, ces derniers nous ont fait part de leur souhait de recentrer leur activité sur la région de Meaux et donc de ne pas participer à cette opération.

Par conséquent, il a été demandé à la RUF (Résidence Urbaine de France ex Immobilière 3F) de s'associer à la commune et à Bouygues Immobilier afin de porter ces 8 logements.

Résidence Urbaine de France a donc signé une promesse de vente avec Bouygues pour l'acquisition en VEFA de 8 logements et de 8 places de stationnements.

Afin d'optimiser le nombre de logements dont la commune serait attributaire directement, il est proposé de signer une convention pour une subvention de participation pour surcharge foncière de 140000 €.

Cette participation permettra à la commune de conserver une attribution directe de 6 logements pendant 25 ans. (4 logements attribués directement par la ville au titre de la participation et 2 autres au titre de la garantie d'emprunt demandé au SAN) les 2 logements restants sont réservés à la Préfecture.

Il s'agit d'un montage financier PLUS (Prêt Locatif Social), les logements sont adaptés à la fois aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

■ Approbation du lancement de la procédure de modification de la ZAC du Centre Urbain.

Le Projet d'Intérêt Général ainsi que l'avenant à la convention de 1987 a été signé le 14 septembre 2010.

Dans ce contexte, les réflexions autour du démarrage de la phase IV ont démarré.

Le PIG prévoit des extensions du Centre Commercial de 70000 m^2 SHON (50000 m^2 dans la ZAC des Gassets et 20000 m^2 dans la continuité du centre existant).

Les partenaires (EPAF, Disney, SEGECE) souhaitent lancer la programmation de l'extension de 20000 m².

Celle-ci porte sur la couverture de la dalle TGV et se retourne le long du cours du Danube (voir plan joint).

Il s'agit de commerces liés à de l'équipement de la personne dans la continuité des boutiques du mail.

Néanmoins ce projet nécessite la modification de la ZAC du Centre Urbain, qui fixe le nombre de m² dédiés au centre commercial et les emprises de ce dernier.

Il s'agit donc pour le Conseil Municipal de demander au SAN de lancer la procédure de modification.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

Vote: 15 Pour, 3 Contre et 7 Abstentions.



Tribune de l'opposition

LE SAVEZ-VOUS!

Lors des séances des Conseils Municipaux du 5 juillet et du 27 septembre 2010, M^{me} LAMRI, conseillère municipale et M^{elle} COLOMBET adjointe au Maire ont toutes les deux démissionné suite à des désaccords avec le Maire.

L'opposition exprime auprès de ces personnes toute sa sympathie au-delà de nos divergences d'appréciations sur les affaires de la commune et souhaite plus de sérénité dans le groupe majoritaire.

Après une année bien difficile pour un grand nombre de français, mais aussi pour les Serrissiens, l'opposition vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.

Pour 2011, elle s'engage, à vos cotés, à poursuivre son action au quotidien en défendant des valeurs de justice sociale, de solidarité et d'égalité auxquelles elle reste plus que jamais très attachée

2011, Il y aura aussi les élections dans notre canton de Thorigny nous vous invitons à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010.

P. Gueguen, N. Lejuez, A. Ouedraogo, F. Pradayrol, I. Traoré, A. Bourhim, Texte remis pour le n° 67 le 19 novembre 2010.

25

Tribune de la majorité

Participer au débat public sur les transports franciliens : un devoir collectif

Un débat public sur l'avenir des transports collectifs en Ile de France est ouvert jusqu'au 31 janvier 2011. Différents projets sont présentés.

Malheureusement pour nous, que ce soit le prolongement du RER E vers l'ouest (www.debatpublic-prolongement-rer-e.org), le métro Arc Express (www.debatpublic-arcexpress.org) ou le réseau du Grand Paris (www.debatpublic-reseau-grandparis.org), aucun de ces projets n'intègre notre territoire et, de fait, ne prend pas en compte ses spécificités et ses besoins cruels en matière de transport et de déplacement.

Pourtant, quand il s'agit de construire des logements, Serris et le Val d'Europe ne sont pas oubliés.

Il est pour nous inconcevable de planifier le devenir de notre commune sans lier ce développement à une nécessaire planification de l'optimisation d'axes structurants de transports : les réseaux existants étant déjà saturés aux heures de pointe.

C'est pourquoi nous vous invitons à exprimer votre point de vue sur les sites internet cités afin qu'ensemble nous continuions de faire de Serris une ville attractive et durable.

Les élus de la Majorité

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Au Quo tidien

Aménagement

26

Développement du Val d'Europe: du PIG, au DIC, à la phase IV

Le développement du Val d'Europe, est défini par la convention signée en 1987 entre l'État et Disney. L'application de ce contrat est mise en œuvre à travers un document de planification, le Projet d'Intérêt Général (PIG, présenté dans le Serrissien n° 65



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme
et au Développement
Économique

de juillet 2010).
Le mardi 14 septembre dernier, l'avenant à la convention de 1987 qui lie Disney et l'État a été signé, lançant ainsi les négociations de préparation de la phase IV du

développement de notre secteur.

Le 20 septembre, la société Euro Disney a envoyé une lettre d'intention au délégué interministériel (le représentant de l'État pour la convention de 1987) et aux collectivités locales. Ce document détermine quels sont les grands principes et les grands objectifs pour cette phase d'aménagement.

Le SAN, en concertation avec les communes qui le composent, a 2 mois pour analyser cette lettre d'intention. Ces remarques sont ensuite envoyées à la société Disney. Celle-ci transmettra alors à l'État un Dossier d'Information Complémentaire (DIC) qui définira précisément les objectifs de développement. Ensuite, une phase de négociation aura lieu entre tous les partenaires pour une durée de 6 mois. À la suite de ces concertations, le programme détaillé de la 4^e phase d'aménagement sera défini.

La municipalité avait déjà travaillé sur sa vision de la commune à travers son projet de ville (présenté dans le Serrissien 57 de novembre 2008). Le SAN avait fait de même à travers son projet d'agglomération. Ces 2 projets, non contractuels, ont permis d'anticiper sur la future phase d'aménagement de notre ville et du secteur.

Au vu des premières analyses de la lettre d'intention, et

par rapport au projet de ville, des divergences apparaissent entre la volonté des élus de Serris et de la société Disney, notamment concernant:

- l'implantation d'un tracé de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) voulu par les collectivités locales,
 - la répartition spatiale des logements prévus,
 - le positionnement des futurs espaces verts dans le centre urbain,

Nous ne manquerons pas dans un prochain numéro de vous faire part de l'avancée de la phase de développement de notre secteur.

Vous pouvez retrouver les anciens numéros du Serrissien sur le site internet de la commune, www.mairie-serris.net, rubrique actualités.



Rencontre

avec les commerçants du Bourg

Dans le cadre de la démarche de rencontre avec la population et de la continuité d'un travail dynamique auprès des commerces de proximité, M. le Maire, M. Fabriano, Maire adjoint chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique et M^{me} Isabelle Chadron, Conseillère Municipale déléguée à la vie de quartier ont animé cette réunion annuelle.



La réunion s'est inscrite dans un champ d'échanges où les thématiques suivantes ont été abordées :

- la signalétique des commerces du Bourg,
- les projets de développement économique et notamment le Forum du Parc II,
- les retours de l'enquête sur le commerce de proximité mandatée par le San à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne,
- la relance de l'association des commerçants du Bourg.

Cet accueil se donne une dimension de fédération et porte le germe de la création d'une seule et unique association pour les commerces de proximité.

M. Fabriano, Maire Adjoint, a bon espoir de porter très haut ce projet avec tous les commerçants de proximité de la commune de Serris.

Serris vous accueille avec ses commerces et ses services sur plusieurs zones commerciales dans son bourg et dans son centre urbain.

Dans le bourg : de nombreux commerces

- Route de Meaux
- rue de Saria
- Place de Saria
- Bv R. Thiboust
- Bv Michaël Faraday
- Rue de la Fontaine
- Rue Émile Cloud
- Sur la RD231

Dans le centre urbain: une pluralité de commerces

- Place d'Ariane
- Place de Toscane
- Cours du Danube
- Cours de la Garonne
 - Cours de l'Elbe

Nouveaux commerces et services

Crédit Mutuel - Banque



14 cours du Danube - 77 700 Serris

Tél.: 0820 20 75 38 - Courriel: 06442@cmidf.creditmutuel.fr



Horaires d'ouverture:

Du mardi au jeudi de 10 h oo à 13 h oo et de 14 h oo à 18 h oo Le vendredi 10 h 30 à 13 h oo et de 14 h oo à 18 h oo Le samedi de 10 h oo à 13 h oo et de 14 h oo à 16 h 15

Cat & Dog - Salon de Toilettage



Toilettage toutes races: épilation, coupe ciseaux. Médaillée "Ciseaux d'or 2010". Auxiliaire spécialisée vétérinaire diplômée (25 ans d'expérience).

8 rue de Meaux - 77700 Serris-Bourg Port.: 0613320861 - Tél.: 0160433052 Site internet: http://toilettage-catanddog.fr

Courriel: catanddog@sfr.fr



Val d'Europe Patrimoine - Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine Indépendant et agréé

Accompagnement pour l'ensemble de vos problématiques patrimoniales, fiscales, juridiques, financières et retraite.

Sur rendez-vous au cabinet ou au domicile

13 cours du Danube - 77 700 SERRIS Tel: 06 43 75 88 87

Courriel: contact@valdeuropepatrimoine.com Site internet: www.valdeuropepatrimoine.com

To Be Continued (TBC) - Organisme de formation



Bilans de compétences, bilans d'orientations jeunes, accompagnement relooking-communication, accompagnement à la création d'entreprise...

4 boulevard Mickaël Faraday - 77 700 Serris Tél. 01 60 42 89 74 - Fax 01 60 42 87 80

Courriels: alexandra.pons@to-be-continued.fr

viriginie.benvenuti@to-be-continued.fr

Site Internet: www.to-be-continued.fr

29

Éco Gestes

Rappel des solutions simples pour économiser l'énergie en hiver

Le froid est arrivé. Chauffages, radiateurs et autres convecteurs tournent à plein régime... Porte-monnaie et climat sont automatiquement soumis à rude épreuve. Les pics hivernaux de consommation d'énergie obligent en effet les bonnes vieilles centrales au charbon ou au gaz à travailler! L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) rappelle donc les gestes faciles à réaliser pour limiter ses dépenses énergiques.

- Ne surchauffez pas! Ce n'est pas parce qu'il fait froid dehors qu'il doit faire 25 °C dans votre logement! 19 °C dans les pièces à vivre, et 16 °C dans les chambres suffisent amplement. Sachez d'ailleurs que passer de 20 à 19 °C, c'est économiser 7 % sur sa facture énergétique!
- Ne chauffez pas pour rien! Si vous devez vous absenter quelques heures, ou si vous partez travailler, pensez bien à baisser le chauffage avant de partir. De même, éteignez les radiateurs des pièces inoccupées.
- Limitez l'utilisation des appareils électriques! Notamment entre 17 heures et 20 heures, lors des pics de consommation. La demande électrique y est d'autant plus importante quand la température extérieure est basse. Mettez donc lave-linge, sèche-linge ou lave-vaisselle en veilleuse pendant cette période.
- Allumez progressivement les convecteurs électriques! Les pousser à fond dès le démarrage ne chauffera pas la pièce plus vite et vous fera consommer davantage d'énergie.
- Piégez la chaleur! Fermez les volets la nuit et le matin avant de partir au travail. Tout en pensant bien sûr à bien aérer votre maison lorsque vous rentrez pour renouveler l'air intérieur (environ 15 minutes par jour)!
- Entretenez bien votre chaudière! Un chauffage régulièrement révisé, c'est une économie d'énergie de 8 à 12 %. Sans parler de la garantie d'utiliser un matériel sûr et durable! Sachez par ailleurs qu'une chaudière qui a plus de 20 ans doit être changée. Optez alors pour un nouveau modèle économe, vous dépenserez bien moins: 25 à 34 % avec une chaudière "basse température", et 30 à 40 % avec une chaudière à condensation.
- Isolez bien votre maison! C'est une règle de base: 10 à 20 % d'économies d'énergies peuvent être réalisées en isolant correctement le toit et les murs, 5 à 10 % en équipant votre plancher. Sans oublier d'installer le double vitrage.

source: http://www.developpementdurable.com

genda Serri

FERME DES COMMUNES

Vendredi 7 janvier 2011, 20 h 30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: Arman

Par Raphaël Fonfroide.

Samedi 15 janvier 2011, 21 h 00

Gaspard Proust

Humour. Attention: spectacle complet!

Dimanche 30 janvier 2011, 16h00

...Du vent

Théâtre - Jeune public.

Samedi 12 février 2011, 21 h 00

Bien des choses

Théâtre.

Vendredi 4 mars 2011, 20 h 30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: l'Objet dans tous ses états Par Raphaël Fonfroide.

Samedi 19 mars 2011, 21 h 00

Qu'est-ce qu'on attend?

Dimanche 6 mars 2011, 16h00 mercredi 9 mars, 10h30 et 16h00

Les nuits polaires

Marionnettes et sons d'hiver - Jeune public.

Vendredi 1er avril 2011, 20h30

Conférence sur l'art moderne et contemporain: Paysages naturels

Par Raphaël Fonfroide.

SPORT

Dimanche 16 janvier 2011

Randonnée à Annet sur Marne. 11 ou 19 km

Organisée par les Randonnées Serrissiennes. Renseignements: M. Turpaud au 01 60 43 1872.

Le 1er février 2011, 20h00

ATT Serris - Beauchamp

Gymnase Éric Tabarly

Renseignements: www.attserris.fr

Dimanche 13 février 2011

Randonnée à Tournan en Brie. 11 ou 19 km

Organisée par les Randonnées Serrissiennes. Renseignements: M. Turpaud au 01 60 43 1872.

SAISON ÉCOLOGIQUE

Vendredi 21 janvier 2011

Atelier-débat: comment réduire sa facture énergétique et utiliser les énergies renouvelables?

Hôtel de ville de Serris. Entrée libre.

INFO MUNICIPALE

Lundi 7 février 2011, 20h30 lundi 28 mars 2011, 20h30 mardi 26 avril 2011, 20h30

Conseils Municipaux



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net